



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2023

20h30 – Salle de la Mairie

Présents :

BARBIER Cédric - CHAUCOUVERT Bruno – COMTE Claude –GRAS Jean Michel – GUELLE Jean Marie – JACQUOT Gilbert – THABARD Jean Claude – THABARD Nicolas – VINCENT Thierry

Excusés : Mme GERARDIN Ludivine, Alexandre LENOBLE,

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 10 Novembre 2022

Le compte rendu du dernier conseil est adopté à l'unanimité.

2. Travaux sylvicoles 2023

M. le Maire présente les propositions faites par l'ONF.

Des propositions sont faites pour des travaux sylvicoles de broyage, cloisonnement, dégagement manuel de plantation et des travaux de maintenance (création de parcellaire).

Le montant global s'évalue à 7370€ HT.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'exécution de ces travaux.

a. Certification de la gestion durable de la forêt communale.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour le renouvellement de l'adhésion pour la labellisation PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) des bois de la commune.

3. Devis Chaudières gaz logements

Les chaudières des logements situés Impasse de la Grande Vigne sont à changer.

M. le Maire présente les deux devis reçus.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour le changement de ces chaudières et choisit de confier les travaux à l'entreprise PRUDHON pour un montant global de 11814€ TTC.

4. Devis Chemin dans la forêt parcelle 32

Le chemin qui se situe dans la parcelle 32 n'est plus praticable.

Compte tenu que ce chemin est utilisé pour se rendre aux vannes de gestion des sources, M. le Maire propose d'entreprendre des travaux de réfection de ce chemin.

Le montant des travaux s'élève à 7398€ TTC.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'exécution de ces travaux.

5. Intégration parcelles ZD33 et ZE105 au régime forestier

Ces parcelles ont été achetées par la Commune récemment pour une superficie 1.14ha.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'intégration de ces parcelles au régime forestier.

6. Parcelle station de pompage

La station de pompage étant située sur une parcelle privée, la ZB n°1, une délibération avait été prise le 19/02/2021 pour acquérir ce terrain. La cession prévue à titre gratuit ne pouvant être possible, le prix d'achat est fixé à l'euro symbolique, en accord avec le propriétaire.



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2023

20h30 – Salle de la Mairie

7. Devenir de la parcelle 6

Cette parcelle se situe à proximité du terrain de sport

L'ONF a interrogé la commune sur le devenir de cette parcelle compte tenu que les arbres situés sur cette parcelle sont morts

Avant de se prononcer pour une quelconque évolution de cette parcelle, le Conseil Municipal décide de faire déboiser complètement cette parcelle et la nettoyer dans un premier temps et donne l'autorisation à M. le Maire d'entreprendre les démarches en conséquence.

8. Carte Avantage Jeunes 2023/2024

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal décide d'offrir la carte Avantages Jeunes à tous les habitants de moins de 30 ans de la commune qui en font la demande.

9. Cabane terrain de sports

Une réactualisation du devis fait il y a 5 ans a été effectuée.

Le Conseil Municipal s'interroge sur la pertinence du projet tel que proposé

Une réunion de travail avec les architectes du village sera mise en place avant de prendre une décision.

10. Questions diverses

- a. Une demande a été faite à l'assurance concernant la station ; récupération 2240€
- b. La situation des sources est à ce jour correcte et permet de satisfaire les besoins en eau du village.
- c. Le château d'eau sera nettoyé durant la 1ere quinzaine de mars.
- d. M. le maire informe le Conseil du décès ce jour de M. Claude CLERGET, ancien conseiller municipal.

L'ordre du jour étant terminé, le Maire lève la séance à 22h15.

